

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du jeudi 30 mars 2023**

Date de convocation et d'affichage : 24 mars 2023

**DL-20230330-022**

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-cinq novembre, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au centre socio-culturel – salle du conseil municipal – 17 rue Joseph Carre à Miribel, sous la présidence de Jean-Pierre GAITET, Maire.

	Présent	Absent		Présent	Absent
Jean-Pierre GAITET, Maire	X		Sonia FAVIÈRE		X
Guy MONNIN, 1 <sup>er</sup> Adjoint	X		Pascal GIMENEZ	X	
Josiane BOUVIER, 2 <sup>e</sup> Adjoint	X		Vanessa GERONUTTI		X
Jean-Marc BODET, 3 <sup>e</sup> Adjoint	X		Tanguy NAZARET	X	
Anne-Christine DUBOST, 4 <sup>e</sup> Adjoint	X		Margaux CHAROUSSET		X
Lydie DI RIENZO - NADVORNY, 5 <sup>e</sup> Adjoint	X		Alain ROUX	X	
Marion MÉLIS, 7 <sup>e</sup> Adjoint		X	Patrick GUINET		X
Georges THOMAS		X	Marie Chantal JOLIVET	X	
Annie CHATELARD	X		Nathalie DESCOURS		X
Jean-Michel LADOUCE	X		Isabelle LOUIS COMME		X
Corinne SAVIN	X		Emilie NGUYEN		X
Jean COMTET	X		Guylène MATILE-CHANAY		X
Hervé GINET		X	Nicolas VANEL	X	
Laurent TRONCHE	X		Antoine MATRAS		X
Annie GRIMAUD		X			

Élus absents	Donne pouvoir à
Georges THOMAS	Jean-Marc BODET
Hervé GINET	Jean-Michel LADOUCE
Annie GRIMAUD	Jean-Pierre GAITET
Sonia FAVIERE	Josiane BOUVIER
Vanessa GERONUTTI	Pascal GIMENEZ
Patrick GUINET	Alain ROUX
Isabelle LOUIS COMME	Corinne SAVIN
Emilie NGUYEN	Tanguy NAZARET
Guylène MATILE-CHANAY	Marie-Chantal JOLIVET
Marion MELIS – départ à 21h51	Guy MONNIN
Nathalie DESCOURS – départ à 21h56	Laurent TRONCHE

Secrétaire de Séance	Taux de présence	En exercice	Présents	Votants
Jean COMTET	55,2%	29	16	27



### DOMAINE ET PATRIMOINE

#### Acquisition d'une parcelle – Lieu-dit « la Pavotière »

Anne-Christine DUBOST, adjointe en charge des Travaux et de l'Urbanisme, propose à l'Assemblée l'achat d'une parcelle cadastrée section AH n°1044 d'une superficie de 318m<sup>2</sup> située à l'angle de la Grande Rue et de la rue du Trève, lieu-dit « La Pavotière ».

Cette parcelle non bâtie en nature de terrain nu, constitue le terrain d'assiette de l'emplacement réservé n°15 ayant pour objet la sécurisation du carrefour du Four à Chaux. Par ailleurs, le projet de réhabilitation du collège Anne Franck ayant une continuité sur le carrefour du Four à Chaux, cette parcelle s'inscrit pleinement dans les aménagements à venir. Enfin cette parcelle se situe dans la continuité des aménagements modes doux réalisés en 2022 sur l'avenue Henri Deschamps, et ceux en projet sur la route départementale sur la commune de Saint-Maurice-de-Beynost.

Cette parcelle a été estimée par le service des domaines à un prix de 68 370€, +/- 10% après négociation. Il a été convenu un prix d'achat avec le propriétaire de 75 207 euros.

Il convient pour le Maire d'inviter le Conseil Municipal à délibérer.

**Le Conseil Municipal, après avoir voté :**

APPROUVE l'acquisition par la Commune de la parcelle cadastrée AH n°1044 de 318m<sup>2</sup>, située au Four à Chaux au prix de 75 207 euros.

HABILITE le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire, notamment les actes notariés correspondant.

Voix pour	27
Voix contre	0
Abstentions	0

**ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.**

Fait à Miribel, le 30 mars 2023.

Je certifie que le présent acte a été publié ou notifié selon les règlements en vigueur.

Le Maire,

Jean-Pierre GAITET

